

Communiqué de presse du 20 avril

Accès encadré des visites des familles dans les Ehpad : la ville de Saint-Etienne travaille à un plan d'actions et de protocole à respecter en matière de sécurité sanitaire, opérationnel, dès [jeudi](#) 23 avril.

Dès le début de la crise sanitaire et la mise en place d'une cellule de coordination municipale présidée par le maire Gaël Perdriau, la ville de Saint-Etienne a porté une attention toute particulière aux 5 Ehpad municipaux (Balaÿ, Buisson, Croix de l'Orme, les Cèdres, Bel Horizon) pour assurer la plus grande protection sanitaire possible tout en maintenant un lien social. Rappelons que ces cinq établissements accueillent plus de 400 résidents et 250 agents y travaillent.

Il a ainsi été procédé régulièrement à l'approvisionnement en quantité suffisante de masques, de gants et de gel hydroalcoolique pour que les agents puissent continuer à assurer dans des conditions de sécurité sanitaire, leurs missions auprès des résidents. Des logements à proximité des Ehpad ont été mis à la disposition des personnels soignants qui en ont fait la demande et, toujours pour le personnel soignant, un transport à la demande en lien avec la STAS a également été mis en place.

La ville de Saint-Etienne a par ailleurs mis à disposition des résidents des tablettes numériques (avec le soutien d'accompagnants pour les faire fonctionner) afin qu'ils puissent garder un contact avec leurs familles et continuer à échanger.

Pour compléter le dispositif, une équipe mobile du CHU composée de 2 médecins et d'une infirmière, intervient régulièrement en renfort des équipes de personnel soignant des établissements municipaux. Le docteur Patrick Michaud s'est mis également à disposition des Ehpad municipales pour intervenir en renfort.

Pas plus tard que la semaine dernière, Gaël Perdriau a demandé, en lien avec le CHU, que soit lancé un test systématique pour les résidents et les personnels de tous les établissements (publics, privés, associatifs) stéphanois accueillant des personnes âgées afin de renforcer la sécurité sanitaire de chacun. Ce travail important est en cours et fera l'objet, en toute transparence, d'une information publique.

Dès l'annonce, [hier dimanche](#) en fin d'après-midi, du premier Ministre, de permettre un accès encadré aux familles des résidents des Ehpad, Gaël Perdriau a immédiatement missionné la direction générale des services afin de travailler rapidement sur un véritable plan d'actions et de protocole à respecter en matière de sécurité sanitaire : organisation calendaire des visites, du cheminement, approvisionnement supplémentaire en gants, masques et gel hydroalcoolique, renforcement des équipes d'entretien, achat de matériel de protection type plexiglas, etc.

Cela a été confirmé cette après-midi lors de la réunion quotidienne de la cellule de coordination municipale.

Ce plan d'actions et de protocole à respecter en matière de sécurité sanitaire sera présenté et expliqué au personnel des Ehpad ainsi qu'aux représentants des familles pour une mise en place opérationnelle dès [jeudi](#) 23 avril.

Ces quelques jours doivent permettre de prendre toutes les précautions et mesures possibles de sécurité sanitaire pour ne pas que ce qui apparaît comme une idée généreuse, respectable et légitime au premier abord ne se transforme en catastrophe sanitaire par la propagation du virus auprès de personnes parmi les plus fragiles et vulnérables.